

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Variété. Le monopole des tabacs au Japon

Journal de la société statistique de Paris, tome 48 (1907), p. 271

<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1907__48__271_0>

© Société de statistique de Paris, 1907, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

*Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques*
<http://www.numdam.org/>

V

VARIÉTÉ

Le monopole des tabacs au Japon

Voici quelques renseignements relatifs au monopole des tabacs du Japon qui sont d'autant plus intéressants, que les recettes de ce monopole vont constituer une garantie pour l'emprunt extérieur que ce pays a émis l'année dernière.

Le premier pas vers la monopolisation de la vente des tabacs avait été fait à la suite de la loi de 1896, qui forçait les producteurs de tabac à vendre le tabac en feuilles à l'État qui le vendait aux manufactures ; en mars 1904, un nouveau pas fut fait vers la monopolisation par la décision qui, tout en laissant la culture du tabac entre les mains des particuliers, autorisait le gouvernement à racheter aux manufactures leurs droits de fabrication. Pour les cigarettes, ce nouvel état de choses était applicable dès le 1^{er} juillet 1904, tandis que pour les tabacs coupés, il n'est entré en vigueur qu'à partir du 1^{er} avril 1905.

Quoiqu'on ne soit nullement fixé sur les résultats que donnera le monopole, on compte pour la première année sur un rendement de 32 millions de yens, c'est-à-dire plus de 10 % du nouvel emprunt de 30 millions de livres sterling dit emprunt de Monopole.

Il est cependant possible, d'après les récoltes de tabacs faites jusqu'à ce jour et d'après des bénéfices réalisés jusqu'ici par le gouvernement sur la vente des tabacs, de se faire une idée assez exacte du rendement probable du monopole des tabacs : de 1898 à 1902, la récolte s'est élevée en moyenne à 9 millions et demi de kwans (1 kwan = 3⁴ 750).

De 1900 à 1904, la vente par l'État des tabacs indigènes avait laissé en moyenne un bénéfice de 10 millions et demi de yens ; or, les prix de vente du tabac à partir du 1^{er} avril sont majorés de 200 %, ce qui permet d'arriver au chiffre précité de 32 millions de yens. A cette somme viendrait s'ajouter le bénéfice résultant de la revente des tabacs importés.

En outre, on compte sur une plus grande consommation et sur une exportation toujours croissante.
